

PROGRAMMATION 2014/2015 – SPECTACLE VIVANT – ARTS VISUELS – LIVRE ET LECTURE : DEMANDES DE SUBVENTIONS

CONSIDERANT la programmation 2014/2015 en matière de spectacle vivant, arts visuels et livre et lecture,

CONSIDERANT l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Culture - Patrimoine » en date du 4 juin 2014,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

AUTORISE Madame le Maire à solliciter auprès des différents partenaires financiers toutes subventions susceptibles d'être obtenues pour contribuer au financement de la programmation 2014/2015 en matière de spectacle vivant, arts visuels et livre et lecture.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Landivisiau, le 24 juin 2014

Le Maire,
Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... 30 JUIN 2014

Et de la publication, le... 01 JUL. 2014...

Fait à Landivisiau, le... 30 JUIN 2014

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212901052-20140701-5532014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/12/2014

Publication : 01/07/2014

Pour l'"autorité Compétente" par délégation

